

janvier 2015

Loxam

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Location](#) / [Loueurs](#)

L'exemplarité en matière de recyclage

Début 2014, le groupe Loxam déménageait son centre de recyclage des matériels sur un nouveau site à Saint-Paterne (72). Plus vaste et doté d'outils modernes, il renforce la volonté du loueur d'aller encore plus loin dans la performance, notamment en termes de développement durable.



D'abord hésitant quant à la pertinence d'inaugurer le centre de recyclage des matériels Loxam de Saint-Paterne (72), Gérard Déprez, président du groupe Loxam, a dû faire face à l'intérêt témoigné par les clients du loueur pour finalement se résoudre à ouvrir les portes de ce nouveau site. « L'année 2014 a été une année moyenne pour le groupe du fait, sur le plan national, des élections municipales qui ont été la cause de retards voire d'annulations de chantiers publics, et, sur le plan international, du climat économique ambiant qui ne laisse apparaître aucune réelle perspective de reprise. De plus, nous avons pris la décision de fusionner toutes nos enseignes généralistes autour de l'enseigne Loxam Rental et donc de rationaliser notre réseau. Pour autant, cela ne nous a pas empêché de poursuivre le développement de notre offre, notamment vers les

secteurs de l'évènementiel et du paysagisme », a expliqué Gérard Déprez lors de son discours de bienvenue. L'heure est donc à la rationalisation des coûts et à l'optimisation du savoir-faire du loueur, deux priorités qui se retrouvent pleinement sur le site de Saint-Paterne.

Un centre de tri modernisé

Situé à quelques kilomètres des anciens locaux d'Alençon qu'il a occupé pendant vingt ans, le centre de recyclage Loxam de Saint-Paterne s'étend sur une surface de 1,3 hectare contre 8 000 mètres carrés auparavant et a été organisé de façon à sécuriser et à faciliter la gestion des nouveaux matériels mais aussi le contrôle et la remise en état des machines ainsi que la récupération des pièces détachées. « Nous cherchions à optimiser l'espace pour que chaque zone corresponde à une activité », explique Jean-Philippe Theuriot, directeur du matériel Loxam. Le mode de fonctionnement du centre a donc été repensé et professionnalisé pour apporter plus de rigueur en matière de traçabilité, de procédures et de suivi des matériels en transit. D'une surface de 2 200 mètres carrés, le bâtiment principal regroupe les bureaux administratifs et un atelier divisé en zones. L'espace dédié aux matériels neufs sert ainsi à réceptionner les machines et à les préparer avant leur livraison en agence.

Une zone pour la déconstruction

La zone baptisée Pideo est quant à elle réservée au démontage, à la récupération et au lavage des pièces détachées des machines hors d'usage ou hors d'exploitation. Pour cela, les opérateurs (le site compte 15 collaborateurs) se basent sur des fiches de démontage qui listent toutes les pièces à récupérer (accessoires, pièces hydrauliques...) pour chaque type de matériels. Ces pièces sont ensuite lavées, triées et stockées dans un magasin avant d'être expédiées (en 24 à 72 h avec possibilité de livraison express) dans les agences selon leurs besoins. Au cours du triage, les pièces sont identifiées par une étiquette qui reprend la référence de la machine et indique, selon sa couleur, la possibilité ou non de contrôles ultérieurs. Concrètement, si une pièce est marquée d'une étiquette verte, elle peut être utilisée telle que, sans vérification. Une étiquette orange invite en revanche à davantage de prudence quant l'étiquette rouge oblige l'agence qui réceptionne l'élément à le vérifier et à contrôler son état de marche.

Les autres éléments sont pour leur part triés en trois catégories à savoir les déchets ménagers (DIB) comme les pneumatiques ou les pièces de bois, les déchets dangereux (DID) comme les carburants, les batteries, les déchets revalorisables (DIV) comme les chenilles, le caoutchouc, le plastique... qui sont expédiés vers des centres de recyclages appropriés. Au total, Loxam recycle plus de 6 000 pièces détachées qui sont réexpédiées dans les agences, soit une revalorisation estimée à 4 millions d'euros en valeur à l'état neuf.

Une activité vente

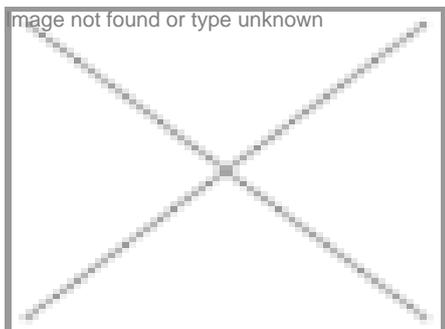
A l'extérieur, le site de Saint-Paterne a également été segmenté en différentes zones, notamment pour optimiser les flux de matériels. En plus des deux quais de chargement et de déchargement, une partie de la cour est dédiée à la réception des machines, un autre au ferrailage, une troisième, abritée, reçoit les matériels endommagés et une enfin dernière est réservée au stockage de machines destinées à être vendues. En effet, les matériels hors d'exploitation ou qui ne répondent plus aux standards du marché européen mais dont l'état général ne justifie pas une déconstruction sont mis en vente à l'export, soit directement auprès de sociétés de construction ou de travaux publics, soit lors de ventes aux enchères. Au total, sur les 15 000 machines que gèrent chaque année le centre, 8 000 sont ainsi revendues.

Certifié Iso 9001 et Iso 14 0001, le centre de recyclage de Saint-Paterne constitue pour le groupe

un investissement sur le long terme et permet de donner une vraie signification au recyclage. En 2013, pas moins de 69 tonnes de DIB, 14 tonnes de DID et 1 600 tonnes de DIV ont ainsi été gérés sur place en toute sécurité.

ND

Généralisation d'un système anti-écrasement



Exemplaire en matière de recyclage, Loxam compte également

l'être dans le domaine de la sécurité, ce qui a conduit le loueur à mettre en œuvre une technologie de barre anti-écrasement au sein de sa flotte de matériels d'élévation. Initiée par sa branche britannique, en réponse à un marché particulièrement sensible à cette thématique, cette solution qui réduit fortement les risques d'écrasement, notamment en cas de travaux en milieux confinés, a rapidement été déployée sur l'ensemble des marchés où le groupe est présent.

Concrètement, Loxam s'est associé au groupe Haulotte dans le but d'acquérir un volume conséquent de nacelles électriques et diesel équipées du système Activ'Shield®, lequel comporte une barre amovible au-dessus des manettes de commande qui offre une marge de sécurité protégeant l'opérateur. Le système détecte par capteur tout risque d'écrasement et offre la possibilité de réagir face à une situation dangereuse ; après l'activation de l'alerte, seuls les mouvements inverses et de descente sont autorisés. Le système se réinitialise facilement après le déclenchement de l'alerte et se réactive à partir du poste de conduite haut, ce qui n'engendre aucun temps d'immobilisation et n'impacte pas le travail en cours.

Désormais intégré à plus de 600 de ses machines, lorsque l'option est disponible sur le matériel concerné, ce dispositif devrait par la suite équiper l'ensemble des machines d'élévation du parc Loxam.

